L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 16 FEVRIER 1893.

THEATRE DE L'OPERA.

La saison théâtrale

Est-ce de notre part, sentiment du devoir? est-ce pure fantaisie? nous ne savons.

Nous laissons, du reste au public le soin, la complète liberté de nous juger à sa guise. Mais, à la fin d'une saison qui a été si laborieuse, si mouvementée, traversée par des incidents si malencontreux qu'on a pu un instant croire qu'elle n'arriverait pas à son terme,-- le tout pour aboutir à un résultat infructueux—il nous est venu à l'esprit l'idée de consulter la liasse de programmes que nous avons conservée sur notre bureau, pour nous rendre compte du chemin parcouru, de la besogne accomplie, des pièces jouées.

Voici le résultat de ce dépouillement; il est véritablement étonnant:

Opéras du grand répertoire—*La Juive l'Africaine, les Huguenots, Roland à Roncevaux, Sigurd, Rigoletto, Hamlet, le Prophète, Samson et Dalila, Lohengrin, Guillaume Tell, Normа, Robert le Diable, le Trouvère, Aida, la Favorite*—16.

Opéras de genre ou comiques—*Le Roi d'Ys, Lakmé, Esclarmonde, Faust, Lucie, le Pardon de Ploërmel, la Traviata, Martha, Carmen, Mignon, le Barbier de Séville, les Dragons de Villars, le Voyage en Chine, les Noces de Jeannette, le Chalet*—15.

Opérettes—*La Mascotte, les Cloches de Corneville, les Mousquetaires au Couvent, Girofle-Girofla, Mlle Nitouche, la Fille de Mme Angot, le Grand Mogol*—7.

Comédies—*La Cagnotte, Trois Femmes pour un Mari, les Caprices du Divorce, Durand Durand, La Boule, les Noces d'un Réserviste, La Garconnière*—7.

Comptes bien, maintenant. Nous avons 16 grands opéras, 15 opéras de genre ou opéras-comiques, 7 opérettes et 7 comédies, dont 6 complètement nouvelles. En tout, quarante-cinq, (45) ouvrages différents. A l actif de l'opéra, il y a trois nouveautés, trois ouvrages parfaitement inconnus: *Samson et Dalila, Lakmé, Esclarmonde*—ce qui ne s'était jamais vu, à la Nouvelle-Orléans—à moins nous pourrions, à la rigueur, ajouter *Sigurd, le Roi d'Ys, Lohengrin*; ce que nous ne ferons pas, vu que ces œuvres qualifiées, cependant, de nouveautés sur toutes les scènes du monde, avaient déjà été jouées sur notre scène de la rue de Bourbon.

Rappelons nous maintenant que la saison de notre théâtre lyrique se composé de cinquante soirées fashionables, très courues par notre bonne société. Ajoutons-y les soirées du dimanche, les matinées et les représentations extraordinaires, qui ont été très nombreuses, cette année, et nous arrivons à un chiffre double de celui des abonnements.

Bref, avec, au bas mot, une série d'une centaine de représentations, qui lui ont pris une centaine de matinées ou de soirées, la troupe a trouvé le moyen de donner 45 pièces différentes, qu'il a fallu mettre en leçons, apprendre par cœur, puis mettre en scène et répéter, partiellement d'abord, généralement, ensuite. C'est là nous devons le dire, un travail colossal.

Nous n'approuvons pas, nous ne critiquons pas, nous nous bornons à constater et nous disons hardiment que ceux qui ne sont pas satisfaits sont en vérité, bien difficile.

Un Engagement Manqué.

Le directeur de notre Opéra avait, ces jours derniers, fait un engagement avec le propriétaire du Grand Théâtre de New York; nos artistes de l'opéra, de l'opérette et de la comédie devaient donner à New York une série de représentations. L'idée était juste. Il s'agissait de partager la saison théâtrale française entre New York et la Nouvelle-Orléans, de façon à assurer aux artistes une saison de six mois. Tous les chanteurs avaient compris la situation et s'étaient engagés à tenter l'aventure. Il a plu à l'un d'entr'eux, après avoir donné sa signature, et avoir été payé intégralement, de rompre son engagement et de repartir immédiatement pour France, laissant ainsi ses nombreux camarades dans l'embarras. On conçoit qu'une troupe de grand opéra ne peut se présenter dans une grande ville comme New York, sans premier baryton. L'affaire est donc manquée.

Et voilà comment la troupe qui devait partir demain soir, pour New York, va rester ici quelques jours encore.

La représentation d'adieu.

Nous n'avons pu assister à la matinée d'hier, au bénéfice de M. Hourdin, un de nos artistes les plus sympathiques et plus honnête, cette matinée paraît il a été excellente au double point de vue artistique et pécuniaire.

Hier soir, on donnait les *Huguenots* au bénéfice de M. D'Alessandri, le maître de ballet, qui a eu sa conquête, ici, une popularité exceptionnelle, par les nombreux services qu'il a rendus, et par l'initiation du véritable ballet, qu'il a fondé, au théâtre de la rue de Bourbon, et, qui, avant lui, était à peu près inconnu.

Ce matin, *La Mascotte*, au bénéfice de M. Jad, la jolie voix que chacun l'possait, et le mari de la charmante chanteuse légère qui a tant contribué au succès de la saison théâtrale qui se termine en ce moment.

Enfin, ce soir pour la clôture, dernière représentation de *Lakmé*, au bénéfice de M. Dechaise, excellent baryton, plein de zèle, de bonne volonté et capable, semble-t-il, de rompre un engagement.

Nous espérons voir beaucoup de monde, aujourd'hui à l'Opéra, le matin et le soir. Les deux bénéficiaires méritent un beau succès.

Grand Opera House.

Le directeur de ce charmant théâtre a été bien inspiré, quand il a engagé Mme Fanny Davenport en Cléopâtre (les deux ne font qu'une) pour quinze jours Elles seront bien employées, ces deux semaines, et d'une façon très fructueuse.

Le succès de *Cléopâtre*, au lieu de baisser, ne fait que grandir chaque soir, et à la fin de la semaine qui vient de commencer, nous pouvons assurer que la salle sera aussi comble que le premier jour. Ce n'est que justice, après tout. Il faut que le public récompense le talent, quand il est vrai, incontestable, comme celui de Mme Fanny Davenport.

Théâtre St-Charles.

Le public américain cède facilement à l'attraction d'une bonne pièce comme *Fontenelle*; il cède plus encore à l'attraction d'un bon acteur comme James O'Neill, s'est ce qui fait le succès des représentations de cette semaine au théâtre St-Charles. Ce soir, une fois de plus, *Fontenelle*, par James O'Neill.

Académie de Musique.

Il y a encore beaucoup d'étrangers en ville. Il y paraissait hier soir, à l'Académie de Musique à la représentation de *Tar and Tartar*; le grand succès du moment; pièce fort amusante, très bien jouée par une troupe très habilement composée.

Le succès de *Tar and Tartar* ne fait que grandir, chaque jour, au théâtre de la rue St-Charles.

Beauté du roman contemporain.
Fragment d'un feuilleton en cours:

"La malheureuse criait *au secours*, sans s'apercevoir que la lanterne même des malfaiteurs était éteinte."

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Pat Cullen vs Mme Mary Reiter.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 23 054.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Parte Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, le procédérai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'hôtel St Charles, dans le premier district de cette ville, MERCREDI, 15 mars 1893, à midi de la propriété ci après décrite, savoir:

Un certain terrain ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, 1@ droite, vous et ayantes cause, lesquels, étant du qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le premier district de cette ville dans l'île borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Foydras, désigné comme le No 2 sur un plan fait par L. Eshenstein, le 16 octobre 1869, dont une copie est annexée à un acte de vente de Edward Burke à Joseph Mccoin, passé devant W. J. Castell, le 17 novembre 1869, lequel lot contient 92 pieds de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 107 pieds 1 ligne, plus ou moins à vis la ligne séparant du lot No 1 et 106 pieds 10 pouces 7 lignes, plus ou moins, sur l'autre ligne, le séparant du lot No 3, lequel terrain ou portion de terre ci-dessus décrit est composé de tout le lot No 2 et d'une partie du lot No 3, dès gré comme tel sur un certain plan fait par Louis H. Pilie, voyer de ville, à la date du 6 décembre 1859 et déposé en l'étude de E. Bonny, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et nommée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.

10 fév—10 16 18 25—mars 7 12 19

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 16 Février 1893.
--Indications: Pour la Louisiane— Temps beau, hausse de la température.

Température du 15 février 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 142 rue du Canal.
Heure Centennale et Bercons.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	73	20
Midi	80	24
3 P. M.	78	23
6 P. M.	73	23

Ventes inscrites au bureau de l'auscultateur des aliénations:

Veuve Emma Jonas à Fred Sanders, un terrain borné par les rues Lizardi, Forstall, Chartres et Royale, $70.

Mme Eva F. Caldwell à Mme Matilda Farrar, deux terrains bornés par les rues Prytanée, Cadiz, Pitt et Jena, $4,000.

O. F. Desforges à Charles A. Butler, quatre terrains bornés par les rues Clairborne, Derbigny, Kerlerec et Colombus, $3,700.

Veuve Patrick O'Meara à Mme Kate Farrelly, un terrain borné par les rues Commune, Gasquet, Claiborne et Robertson, $2,000.

Mme Barbara Acker à Charles Wirth, un terrain borné par les rues Constance, Marengo, Magazine et Constantinople, $400.

Mme Chris Weintraub à Henry Struble, un terrain borné par les rues Hampson, Deuxième, Madison et Dublin; aussi deux terrains bornés par les rues Madison, Plum, Cambronne et Cinquième, $1,700.

Mme Mary Kingsmill à John Hohren, un terrain borné par les rues Sixième, St-Thomas, Livaudais et Washington, $1,400.

Mme Scotia Lund au Mutual Benevolent et Homestead Association, un terrain borné par les rues Philip, Brainard, Baronne et Jackson, $1,200.

Le même acquéreur à Hunter C. Leche, la même propriété, $1,200.

John L. Byrne à Mme Louise Taylor, un terrain borné par les rues Henry Clay, St-Charles, St Patrick et la ligne de Bloomingdale, $2,100.

Ventes. — Ventes effectuées à la Bourse des Encanteurs, mercredi, 15 février:

Par E. Curtis.

Cottage élevé, No 112 1/2 rue Deuxième, entre Chippewa et Annonciation, $4,000.

La résidence en briques à trois étages, No 159 rue Douane, $6,000.

La résidence à deux étages, No 97 rue Première, avec grands terrains, $2,300.

La résidence en briques à deux étages, Nos 22 et 24 rue Toulouse, entre Chartres et Decatur, $4,500.

Trois lots de terre, coins des rues Claiborne et Mandeville, $525.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le meeting régulier du Conseil Municipal qui avait été remis à cause des fêtes du carnaval, a eu lieu hier soir à 7 heures, sous la présidence de l'adjoint Jamison.

Vingt-quatre membres étaient présents.

Le message du maire est ainsi conçu:

1.—Rapport du trésorier de la ville, pour la semaine finissant le 11 février 1893.

2.—Communication de M. T Wolfe Jr., secrétaire du Bureau de Liquidation de la dette de la ville, datée du 8 février, dans laquelle il informe le maire qu'une somme additionnelle de $17,500 a été placée au crédit du fonds d'améliorations publiques.

3.—Rapport du commissaires des édifices publics contenant un tableau détaillé du travail exécuté par les prisonniers du Police Jail, du 7 au 13 février 1893.

4.—Pétition des personnes habitant les deux côtés de l'avenue Louisiana, de la rue Water à la rue St-Denis, qu'il demandent que cette avenue soit pavée avec du gravier Rosetta provenant des Rosetta Gravel Hills du Mississippi.

Très respectueusement,

Signé: IRWIN JAMISON,
adjoint au maire.

Les membres du Conseil reçoivent favorablement un vote du maire dans lequel ce dernier s'oppose à l'ordonnance No 7,179, C. S., relative au paiement d'une somme de $450 au Dr J. C. Beard, pour le traitement de malades atteints de la petite vérole. Le maire s'oppose au paiement de cette somme parce que le contrat de cinq ans, entre la ville et le Dr Beard, a expiré le 31 décembre 1892, et qu'après cette date, ce dernier n'avait plus le droit de soigner des malades aux frais de la ville.

Le secrétaire donne lecture des rapports des différents comités.

Les personnes suivantes sont autorisées à fonder des cafés et groceries: Emile Commander, coin Washington et Chestnut; Joseph Walter, coin Espagne et Urquhart; James Dorsey, encoignure Carrollton avenue et Nouveau Basin; Fred. Schilling, encoignure Louisiana avenue et Liberté.

Ordre est donné au contrôleur de rédurre l'assessement au nom de M. Gillis, pour l'année 1892.

Le trésorier est autorisé à recevoir intégralement les taxes au nom de Mme S. Pilow et autres.

Le comité des finances est autorisé à déduire du compte de la compagnie de lumière Louisiane, une certaine somme, pour les lampes n'ayant pas brûlé pendant le mois de janvier 1893.

Le contrôleur est requis de se faire payer, par les preneurs à ferme des quais, une certaine somme pour les lampes électriques n'ayant pas brûlé sur la Levée, pendant le mois de janvier 1893.

Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à se servir de machines à vapeur: M. P. Drouilets, coin North Peters et Elizardi; la American Bottling Co., Ltd., No 84 rue Bienville et la N. O. Land Reclamation Co., sur le Bayou St-Jean de la rue Ste Anne.

M. Leopold Heidenrich est autorisé à faire placer une horloge en fer devant son magasin No 2 1/2 rue Carondelet.

Résolution relative à la construction d'un quai, de la rue Congress à la rue Piété.

Les Sœurs de la Louisiana Retreat sont autorisées à faire construire au-dessus de la rue Collége, un pont réunissant deux des bâtiments de l'asile.

Les directeurs de la Standard Planing Mill & Mfg. Co. Ltd. sont autorisés à faire construire rue Clio, entre Rempart et Franklin, une écurie pouvant contenir plusieurs mulets.

Le contrôleur est requis de demander des offres pour la fourniture des repas aux jurés de la Cour Criminelle, pendant l'année 1893.

Le maire, le contrôleur, le trésorier et le président du comité des finances sont autorisés à emprunter des fonds à la Banque Nationale de la Louisiane, pendant l'année 1893.

Résolution de M. Deroche, par laquelle l'ordonnance No 4,880, C. S., relative à la crémation de la paille de riz, est annulée.

Résolution de M. Callahan, par laquelle, moyennant le versement d'une somme de $5 par mois, John F. McCoy est autorisé à occuper un terrain vague situé rue Thalie, entre les rues Camp et Prytanée.

On adopte sept ordonnances relatives aux finances.

La Western Union Télegraph Co. est autorisée à faire ériger des poteaux télégraphiques dans certaines rues.

Arrestation.—E. Lowenstein, un citoyen du Kansas qui était recherché par les autorités du Mississippi pour avoir vendu des chevaux sans licence, a été appréhendé soin Commune et Baronne par le detective Littleton.

Le feu.—Hier, à 2. h. 20 P. M., le feu a endommagé pour environ $10, le No 10 de la rue Prieur appartenant à M. C. H. Chadwick et occupé par un homme de couleur du nom de Clement Terance. Une alarme a été donnée à la boîte No 153.

Rixe.—Une rixe a eu lieu hier à 2 heures de l'après-midi, entre trois Allemands livrée, dans le café des frères Millet, situé encoignure Bienville et l'assage de la Bourse. L'un d'eux, le nommé Max Junel a été grièvement blessé à la tête avec un instrument contondant, par les deux autres, qui se nomment Mat Nigel et Henry Uhler. Les trois individus ont été déférés au poste de police du troisième precinct, sous une accusation d'irresse et bris de paix. En fouillant Uhler, on a trouvé sur lui un revolver chargé.

Collisions.—A 2 heures 30 de l'après-midi, au coin des rues Robertson et Dumaine, une charrette appartenant à M. W H. Irby a fait collision avec le sulky de M. M. Hardy conduit par un nègre du nom de Joe Robertson et l'a sudommagé pour environ $15.

Tentative de suicide.—Hier à 3 heures de l'après-midi, dans un accès de jalousie, Mollie Sanders, une négresse de 40 ans, a tenté de se suicider chez elle, No 211 rue Douane, en absorbant le contenu d'une fiole d'acide phénique. Une voiture d'ambulance a été appelée et, après une heure de soins, les étudiants ont réussi à la mettre hors de danger.

Le feu.—Hier matin à 3 h. 20, un fil électrique a mis le feu chez M. P. Pellegrini, patissier coin Remparts et Canal. Dommages $50.

L'assassinat de l'agent Torregano—La police a arrêté dans les dernières vingt quatre heures, cinq nègres qui ont été accusés d'allures suspectes mais qui ne sont gardés en prison que parce qu'on les croit impliqués dans l'assassinat de l'agent Torregano.

La police les a arrêtés parce qu'ils veillaient au mort dans le voisinage, la nuit du meurtre, et qu'ils peuvent prouver qu'ils étaient dans la rue à l'heure où il a été commis. En outre, leurs familles questionnées au sujet de l'heure à laquelle ils étaient rentrés ont toutes fait des réponses de nature à les incriminer.

Attaqués.—Richard Bradley, un nègre qui se rendait chez lui mardi soir à 10 heures, a été attaqué par deux blancs qui étaient ivres. Bradley habite rue des Français No 255.

Les chars électriques.—Un char électrique a déraillé mardi soir à 9 heures, rue St-Charles. Quarante-deux chars se sont accumulés en tête derrière le véhicule avant qu'il ait été remis sur la voie.

Mort.—Geo. G. Barnes, un petit nègre de 8 ans qui avait été renversé lundi par une voiture du R. E. Lee Store, coin Canal et Remparts, est mort des suites de ses blessures.

Assermentés.—MM. J. C. Denis et A. Dunn, les deux membres du Police Board récemment élus pour douze ans ont été assermentés hier par le maire.

Real Estate Exchange.—Il y aura, ce soir à 7 heures 30, dans les salons du Club Commercial, rue du Canal No 282, une réunion des citoyens qui ont mis en mouvement l'organisation du *Real Estate Exchange*.

Le but du meeting est d'adopter la charte qui a été rédigée par le comité nommé spécialement à cet effet.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à assister à ce meeting.

Vols.—Robt St-Clair, un nègre, qui venait de voler le parapluie d'une dame, coin Canal et St-Charles, a été arrêté.

—A la même encoignure, Chas Lawson a été arrêté parce qu'il fouillait dans les poches des passants.

—Des voleurs qui ont pénétré chez M. I. Levi, rue St-Charles No 482 1/2, passant par une porte de derrière pendant que les membres de la famille étaient réunis sur le devant pour regarder passer la parade, se sont emparés d'une somme de $30, dans le tiroir d'une commode, et contenu de ce butin, ils ont négligé d'ouvrir les autres tiroirs. L'un d'eux contenait pour $1,500 de bijoux.

—Un nègre du nom de Geo. Davis a pénétré hier matin chez M. R. H. Lempen, rue Prieur No 268, et a volé des vêtements et des bijoux pour une somme de $50.

Mme Lempsen, qui se trouvait seule dans la maison et dans un appartement de l'étage supérieur, a entendu du bruit dans la maison et est descendue immédiatement, mais le voleur avait déjà disparu.

Elle a donné l'alarme et un voisin, M. F. Laiweille est sorti de chez lui à temps pour apercevoir le nègre auquel il a donné la chasse et qu'il a arrêté, aidé de l'agent Boisdoré.

—Hier matin entre 3 et 6 heures, on a volé les pantalons de deux pensionnaires du No 100 de la rue St-Charles. Dans les poches de l'un se trouvait une somme de $20 et dans celles de l'autre $30.

—L'agent Drisch a arrêté hier soir, au coin des rues Conti et Bassin, un vieux nègre du nom de John Davis, qui avait à la main une valise neuve dont il n'a pu expliquer la provenance. Davis, qui vient de Chicago et est employé à la raffinerie Brooklyn, a écroué au poste de police du quatrième precinct.

Menus faits.—Beaucoup d'individus ont profité de l'incognito que leur assurait leur masque pour satisfaire leurs instincts de brutalité. La police n'a certainement pas pu les arrêter tous, mais les 127 personnes qui ont comparu hier matin devant la 2me cour de Rescorder seulement, témoignent de sa vigilance.

—A 8 heures du matin, K. Gillis, un enfant de 13 ans qui jouait avec un revolver de petit calibre, chez ses parents, No 314, rue Poydras, s'est accidentellement blessé à la jambe droite. Il a reçu les soins des étudiants.

—Cheeky Munroe, un nègre s'est embusqué hier matin à 5:45 heures, dans l'allée du No 65 de la rue Liberté et a attendu le passage d'un nommé David Jackson. Quand ce dernier s'est approché, Monroe l'a renversé sans connaissance d'un coup de brique au front. Le blessé a été transporté à l'Hôpital de Charité où l'on a déclaré que son état était très grave.

—Hier matin à 9 heures, le fils de M. John Batman qui pêchait dans le canal de la rue Toulouse, entre les rues Gayoso et Salcedo, a ramené au bout de sa ligne un paquet contenant le corps d'un enfant nouveau-né.

—Hier matin, M. Finnigan qui demeure au No 875 de la rue Tchoupitoulas a remis au sergent John Schomaker, commandant du deuxième precinct, un pied humain, qui, a-t-il dit lui avait été donné par une négresse qui l'avait trouvé dans le ruisseau, au coin des rues St-James et Tchoupitoulas.

—Hier soir à 8 heures, Charles Miller, un aiguilleur de 26 ans, employé par la compagnie de chemin de fer du North Eastern, passait rue Press près Urquhart, quand il a été attaqué par des nègres qui l'ont brutalement frappé. Miller a été transporté chez lui, No 889 rue St-Claude.

—LE—
KING'S ROYAL GERMETUER
GUERIT
LA GRIPPE.

Le Rév. W. G. E. Cunningham, éditeur de l'Ecole littéraire du Dimanche, M. E. Church du Sud, dit: "La "Grippe" s'est attaqué à moi pour la seconde fois le printemps dernier. Une bouteille de Germetuer m a soulagé comme à ma première attaque. Je me suis entièrement débarrassé de tout symptôme de la grippe pour le moment."

Rhumatisme.

Nouvelle-Orléans, 20 août 1892.

Nous sommes heureux de reconnaître la valeur du King's Royal Germetuer que nous avons trouvé efficace dans toutes les affections rhumatismales.

Les Sœurs du Bon Pasteur.

EMPOISONNEMENT DU SANG.
Vieilles plaies signalées par les journaux.

Les nombreux amis de H. B. Bigg notre ancien concitoyen, seront heureux d'apprendre qu'une ancienne plaie qu'il avait sur la jambe et qui le faisait tant souffrir est entièrement guerie.—News-Orleans, Kentucky.

CATARRHE.
Ce que le Dr Hawthorne sait au sujet du Germetuer.

Je suis guéri du catarrhe. Je crois qu'il me serait possible de me procurer un certificat de ce genre de tout médecin compétent, je n'ai absolument aucune médecine dans les derniers six mois, sauf le King's Royal Germetuer; ma santé est meilleure qu'elle ne l'a été depuis 30 ans.

Dyspepsie.

Une fille de M. M. E. Abbey, d'Atlanta, Gie. a été guérie d'un cas de dyspepsie datant de très loin, après avoir essayé de tous les remèdes.

Une petitee misère de la vie.

Rien ne guérira de brûlures, de furoncles, de clous, d'engelures, d'eczémas, d'irritations cutanées de tous genres comme le Germetuer, appliqué extérieurement toutes les dix minutes jusqu'à ce qu'il y ait soulagement.

—Fabriqué par le—
King's Royal Germetuer Co.; seulement.

Faites usage des Pilules du Dr King pour la foie et la constipation.

L. L. LYONS, Agents distributeurs.
3 fév—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joseph Duverney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,106—Division E—Attendu que John B Vinet, administrateur public, pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Duverney, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

16 fév—16 19 25

Succession de Louise Corinne Dejan, Veuve de M. V. Abat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,147—Division E—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Louise Corinne Abat, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

16 fév—16 19 25

Succession de George H. Mandeville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 39,125—Division C—Attendu que William R. Mandeville a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Geo. H. Mandeville décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

14fév—14 18 23

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Charles de Lesseps à la Chesnaye.

Paris, 15 février—Charles de Lesseps a passé toute la journée d'hier à la Chesnaye, en compagnie de son père qui l'a reconnu et embrassé, ignorant encore le jugement qui les condamne tous deux à la prison.

Charles de Lesseps a fait de son mieux pour cacher son chagrin et prendre un air gai afin que son père ne soupçonnât pas la vérité. Il lui a présenté les détectives qui l'accompagnaient, comme des amis qu'il avait amenés de Paris, et ils ont été reçus aussi cordialement que possible par le vieillard. Ils ont dansé ensemble et à l'heure du dîner, ils ont été invités à prendre part au repas.

Aussitôt qu'ils ont appris ce qui se passait, ils ont prévenu le gouverneur Lewelling qui a appelé la milice et lui a donné l'ordre de chasser les membres de la Chambre républicaine. Ceux-ci ayant eu connaissance des ordres du gouverneur se sont réunis pour formuler un plan de résistance. Ils n'y ont point réussi, mais ils essaient au moment où sont écrites ces lignes, dit la correspondant, d'obtenir la protection des ouvriers des compagnies de chemin de fer et des industriels qu'ils savent sympathiser avec eux.

Les populistes disent qu'il y avait dans la salle 20 sergents d'armes lorsque les républicains y ont pénétré. Ils ne leur ont opposé aucune résistance et les ont seulement informés qu'ils détruisaient la propriété de l'Etat et qu'ils seraient responsables.

Par la ligne du Santa Fé sont arrivés d'Atchinson et autres villes 75 républicains agissant en qualité de sergents-d'armes. On attend d'autres renforts par les trains suivants.

Les républicains prévoyant les troubles avaient dès hier soir demandé des renforts.

Ceux auxquels les télégrammes ont été adressés, se sont levés à minuit et se sont immédiatement mis en devoir de recruter des hommes pour les envoyer à la capitale.

Le speaker Douglas, de la Chambre républicaine a fait un appel aux habitants du Kansas, dans lequel il passe en revue les événements d'hier et fait mention de ceux d'aujourd'hui. Il termine en demandant aux habitants de prêter leur appui actif et moral à la cause des républicains.

Une compagnie de milice est arrivée et est à pris position dans le cour qui entoure le capitole. Elle est en ligne de bataille et attend des ordres.

Les républicains sont bien déterminés à rester au capitole et ils ont envoyé chercher leur dîner.

Il faut donc s'attendre à une véritable bataille, cette après-midi, car les populistes appuyés par la milice et le gouverneur, insisteront pour chasser ceux qui refusent de reconnaître leur autorité.

Le gouverneur a ordonné aux compagnie de Oakland, Holton, Marion Wichita et Topeka de prendre les armes.

Les populistes, afin d'avoir la protection nécessaire pour que rien ne vienne troubler l'heure convenue, 1 heure, ont renvoyé à la hâte vingt-cinq fermiers qui ont été conduits à l'arsenal où on leur a donné des uniformes et des armes et un sergent a commencé à les exercer.

A 1 heure, ils ont été placés dans la salle Eby du Capitole. Une heure après est arrivée la compagnie d'Oak And.

Les Républicains ont barricadé toutes les portes, mais les populistes ont résolu de les prendre par le froid et le concierge a fermé les robinets du tuyau de vapeur de la salle du conseil et les tuyaux des calorifères. Ceux qui sont sortis pour dîner ne pourront pas dépasser à leur retour le cordon de milice qui entoure le Capitole, et celui ci est assiégé.

Une compagnie de milice garde l'arsenal d'où sont sortis deux canons chargés.

La milice est prête, et tout dépend maintenant des ordres du gouverneur. Le Col. Hughs, du 3me régiment ayant refusé d'obéir aux ordres de l'adjudant-général, a été remplacé.

Topeka, 15 février—Un appel avait été fait au shérif par la chambre qui lui avait ordonné de lever un posse en cas de trouble, mais il a répondu que ne sachant pas laquelle des 2 Chambres était légalement constituée, il s'abstiendrait.

Le gouverneur s'est vu alors obligé de faire appel à la milice. Il a donné le commandement des troupes au colonel Hughes qui a disposé ses soldats aux quatre coins du Capitole. Il les a divisés en trois régiments, à chacun des quels sera assigné un service de huit heures, ce qui permettra de prolonger le siège. A midi, les républicains ont réussi à se procurer des sandwiches et du café.

Il leur reste quelques maigres provisions pour ce soir, mais lorsque elles seront épuisées, il ne leur restera plus rien, pas même l'espoir de s'en procurer d'autres. On permet en effet à n'importe qui de sortir, mais personne ne peut rentrer.

A 6 heures du soir, les assiégés ont téléphoné à un restaurateur de leur envoyer des vivres.

Le garçon qui était chargé de les apporter a été arrêté par les sentinelles et relâché sur l'ordre du Col. Hughes qui lui a conseillé de ne pas se faire prendre de nouveau.

Les républicains ne sauraient résister longtemps dans de semblables conditions et ils n'ont déjà d'autre alternative que la famine ou la reddition. Ils ont conservé leurs pardessus et leurs chapeaux pour se garantir du froid, car dès le matin, la circulation de la vapeur dans les tuyaux de chauffage avait été interrompue.

Le conduit n'en est pas moins imminent, car les républicains ont toute la journée demandé par télégraphe des secours aux villes voisines, et de toutes parts on lui reçoit avis que des renforts leur seraient envoyés par le premier train et que les volontaires offraient leurs services par centaines.

Il faudra qu'ils délogent la milice du capitole, mais celle ci étant composée en majeure partie de républicains n'offrira probablement pas grande résistance.

De son côté, le gouverneur prévoyant l'insuffisance des troupes, a lancé une proclamation par laquelle il ordonne la formation de cinq compagnies provisoires. Il n'est présenté jusque aussi de volontaires pour former trois compagnies de trente hommes.

S'il y a un conflit, ce sera surtout entre les volontaires des deux partis qui sont plus déterminés que les troupes régulières. Les spectateurs, hommes, femmes et enfants, se sont groupés en grand nombre dans le voisinage du Capitole, attendant les événements.

Vers le soir, voyant que le calme persistait à régner, beaucoup ont quitté leur poste d'observation.

Ce soir à 10 heures, les républicains sont maîtres au dedans et les populistes au dehors. Il y a 500 hommes qui montent la garde à l'extérieur et des centaines de soldats sont en route, venant des différents pointe de l'Etat.

Personne n'ose prédire ce que la journée de demain amènera.

Tout le monde s'attend à l'effusion du sang, car une solution pacifique paraît maintenant impossible.

Topeka, 15 février—Les républicains ont envoyé à la requête de Joe Waters, un de leurs chefs, des ambassadeurs auprès du gouverneur auquel ils ont demandé la suspension des hostilités, ajoutant que les deux Chambres pourraient ajourner jusqu'à ce que les tribunaux se soient prononcés en faveur de l'une ou de l'autre.

Le gouverneur a rejeté cette proposition et a proposé l'ajournement de la Chambre républicaine seulement.

Les républicains ont refusé, et Joe Waters a dit au juge Dowie qui sollicitait à la conférence et qui est un des membres influents du parti populiste qu'il était dans son intérêt de régler cette question.

Il lui a dit: "Vous êtes en grande partie responsable de cet état de chosses. Il y a une centaine d'individus qui sont vos endemis acharnés, et s'il est tiré un coup de feu pendant cette période agitée, vous serez la première victime."

NOUVELLES DIVERSES.

Dover, N. H., 15 février—Un des aliénés de Dover, récemment détruit par un incendie, affirme avoir entendu dire à la femme Fontaine, une aliénée, qu'elle mettrait le feu à l'établissement. Il a dit aussi que le gardien effrayé avait pris la fuite.

Panama, 15 février—On annonce que les actionnaires français de la Panama R. R. Co. ont décidé de nommer M. Monge, le représentant de liquidateur de la compagnie du canal, surintendant général, en remplacement de M. Rives.

Panama, 15 février—On annonce de Sydney qu'il y a dans le budget annuel un déficit de £1,200,000.

Le Dr Medina, ministre des finances, a donné sa démission.

Le général Lacasa a augmenté l'effectif des troupes du Nicaragua.

Un incendie, dû à la malveillance, a détruit à Greytown, un lot tout entier.

La fièvre jaune a fait son apparition à San Pedro.

Une dépêche de San José annonce que le dictateur Rodriguez a renforcé la garnison de Guanacaste.

Le colonel Davitt, qui a capturé Nulla s'est suicidé hier à Comayagua, Honduras.

Une anecdote sur John Lemoinne, l'académicien récemment décédé.

Alors que l'Hippodrome était place d'Eylau et que, dans le programme de ces fêtes, figurait des départs de aérostats, John Lemoinne, alors célibataire, eut la fantaisie de faire une ascension. Au moment du *lâchez tout!*

—Mon cher, cria-t-il à un ami sur l'obligeance de prévenir mon concierge, qui m'adore, que je ne coucherai pas ce soir chez moi.

Quand le ballon eut atteint une altitude de mille mètres, l'aéronaute dit au publicate:

—Maintenant, nous allons tirer le feu d'artifice!

—Hein?

—Oui, et je compte sur vous pour diriger adroitement les chandelles romaines. Car si une flammèche touchait l'enveloppe du ballon, il éclaterait, et alors...

"J'avoue, disait le lendemain John Lemoinne en racontant cette aventure, que, durant l'opération, ma main tremblait légèrement. Avec cela, il soufflait une brise qui rabattait sur nous des gerbes d'étincelles! Enfin, nous descendîmes heureusement. Et je n'oublierai jamais avec quel sourire le capitaine me dit, une fois à terre: "Nous l'avons échappé belle! voyez!" Et je vis fumer une des parois de la nacelle. Une flamme de Bengale avait mis le feu à quelques brins d'osier. Une heure de plus en l'air, et c'était fait de nous! Mon concierge m'attendrait encore!"

Petit dictionnaire du siècle.

Epitaphe.—Ce qu'on a inventé de mieux pour dire, quelque tardivement, d'une bonne réputation.

Zéro.—Président de la république des chiffres; il n'est rien, et on ne peut s'en passer.

Millions.—Lingot où l'on rencontre quelques sous propres et beaucoup d'écoulés.

Egalité.—Ce n'est pas tant l'art de s'élever au niveau d'autrui, que d'abaisser autrui à son niveau.

—DE LA—
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN.
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE
Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;